

>>>> Le Journal de la CCLPA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

France services :
au plus près de vous



AU SOMMAIRE...

p.4 : Administration
Nouveautés

p.5 : Services Techniques
Les travaux sur vos communes

p.6-7 : Social / France Services
Ateliers numériques gratuits

p.8-9 : Économie
Les projets

p.10 : Environnement
Bilan des nouvelles consignes

p.14 : Urbanisme
Taxe d'aménagement

p.12-13 : Enfance, Jeunesse & Sports
Le projet intergénérationnel

p.14 : Petite Enfance
Zoom sur le métier d'assistante maternelle

p.15 : Culture
Nouvelle chargée de mission culture

p.16 : EHPAD La Grèze
Admission en EHPAD

p.17 : Tourisme
Nouvelles bornes interactives

p.18 : Aquaval
Top départ de la saison



Bureaux administratifs de la CCLPA
Maison du Pays - Serviès

Contacts utiles

Pôle administratif

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
contact@cclpa.fr

Maison France Services

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 52 67
france-services@cclpa.fr

Relais Petite Enfance (RPE)

Maison du Pays - 81220 Serviès
Tél : 05 63 70 80 86
rpe@cclpa.fr

Pôle technique

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 51 74
s.techniques@cclpa.fr

AQUAVAL - Complexe de loisirs

Route de Vielmur - 81440 Lautrec
Tél : 05 63 70 52 67
aquaval@cclpa.fr
www.facebook.com/aquaval81

Offices de tourisme

- Bureau à Lautrec : 05 63 97 94 41
lautrectourisme81@gmail.com
- Bureau à St-Paul : 05 63 50 17 01
lautrectourisme81@gmail.com

SPANC

Tél : 05 63 70 51 74 / 06 16 16 19 15
spanc@cclpa.fr

Déchèteries (Trifyl)

- Site de Guitalens : 05 63 70 99 30
- Site de Lautrec : 05 63 71 10 14

Médiathèques :

- Site de St-Paul : 05 63 75 97 27
Groupe Scolaire - 81220 Saint-Paul
mediatheque@cclpa.fr
- Site de Vielmur : 05 63 70 35 32
Maison des Associations - 81570 Vielmur
mediatheque@cclpa.fr

Maison de retraite

EHPAD «La Grèze» - 81440 Montdragon
Tél : 05 63 34 27 45
ehpad-montdragon@cclpa.fr

Accueils de loisirs :

- ALSH - Montdragon
Tél : 05 63 58 78 53
alsh-montdragon@cclpa.fr
- ALSH / ALAE - Lautrec
Tél : 05 63 75 30 54
alae.lautrec@gmail.com
- ALSH / ALAE - Vénès
Tél : 05 63 75 04 01
f.rurales.venes@orange.fr
- ALSH / ALAE - Vielmur & St-Paul
Tél : 05 63 74 33 79
accueil.loisirs.agout@gmail.com
- ALSH / ALAE - Fiac
Tél : 07 68 15 21 03
direction.cdliac@gmail.com

Crèches :

- « Les Petits Meuniers » - Lautrec
Tél : 05 63 70 49 88
creche-lautrec@cclpa.fr
- « Poussin - Poussette » - Vielmur
Tél : 05 63 75 32 32
creche-vielmur@cclpa.fr
- « Il était une fois » - St-Paul
Tél : 09 64 27 61 32
lespetitsdelagout@orange.fr



www.cclpa.fr



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers concitoyens,

La période estivale est arrivée avec son lot de festivités et d'animations diverses dans nos 28 communes, pour le bonheur de tous. Souhaitons à l'ensemble de nos associations une belle réussite dans leurs activités qui dynamisent notre territoire.

La communauté de communes du Lautrécois-Pays d'Agout continue malgré les congés estivaux à être à vos côtés au quotidien avec les animations jeunesse au sein des ALSH, le service voirie présent pour l'entretien de nos routes, le service des ordures ménagères qui a vu une petite révolution avec une avancée significative dans le tri, l'enquête publique sur le PLUI qui précède la dernière marche avant exécution, Aquaval prêt à accueillir les aficionados de la baignade, l'office de tourisme avec ses deux nouvelles bornes connectées à Saint-Paul Cap de Joux et Vielmur sur Agout, l'installation de nos nouvelles entreprises sur nos diverses zones artisanales, l'Ehpad avec ses travaux pour toujours plus de confort dédié aux résidents et qui crée des liens étroits avec les nouvelles génération de l'ALSH et diverses animations culturelles dont les spectacles de la SNA.

La CCLPA accueille, depuis 2020, dans ses locaux, France services auparavant appelé relais services au public. Vingt-et-un partenaires nationaux ou locaux viennent tenir une permanence en relation avec nos agents formés pour vous guider dans vos premières démarches, tout ceci pour apporter un service de proximité à l'ensemble des habitants de notre intercommunalité.

Je vous invite à vous rapprocher de votre mairie ou consulter le site de la CCLPA pour en connaître les protagonistes. Les portes ouvertes seront décentralisées dans les différentes communes du territoire pour être au plus près de vous.

L'ensemble du conseil de communauté se joint à moi pour vous souhaiter une excellente période estivale.

Bel été à Tous

Thierry Bardou
Président de la CCLPA

► Madame Judith AJCHENBAUM, maire de Fiac, nouvelle vice-présidente

Suite au décès de M. Alain Berthon, Maire de Fiac et 1^{er} vice-président de la CCLPA fin 2022, la commune de Fiac a organisé de nouvelles élections municipales en janvier 2023 et Mme Judith Ajchenbaum a été élue maire.

En suivant, lors de la séance du conseil de communauté du 7 février 2023, les membres du conseil ont élu Mme Judith Ajchenbaum en tant que 4^e vice-présidente de la CCLPA en charge de la culture, du patrimoine et de France services.

Mme Christine VALERO, jusqu'alors 4^e vice-présidente, a été élue 1^{ère} vice-présidente, toujours en charge de l'enfance, de la jeunesse et du sport.



► Budget 2023 : un équilibre entre projets et maintien de la fiscalité

Les élus de la CCLPA ont approuvé, lors du conseil de communauté du 11 avril dernier, les taux des différentes taxes 2023 (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, taxe d'habitation sur les résidences secondaires, cotisation foncière des entreprises, taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

À l'unanimité, malgré l'augmentation des charges de fonctionnement due notamment aux dépenses de gestion générale (énergie, carburants...) et malgré la volonté de poursuivre les projets en

cours (pôle de santé à Lautrec, pôle enfance-jeunesse à Vielmur sur Agout...) et d'en impulser de nouveaux (piste de pumtrack à Aquaval, installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments et parkings de la CCLPA à Lautrec et Serviès...), les élus ont décidé de maintenir les taux appliqués en 2022. Compte tenu de l'inflation et des difficultés qu'elle engendra pour les administrés, ils ont fait le choix de ne pas leur ajouter une charge financière supplémentaire.

► Signature de la convention territoriale globale (CTG)

Après plusieurs mois d'échanges et de travail avec les différents acteurs, la convention territoriale globale a été validée par les élus.

Sa signature va nous permettre d'avancer dans la mise en place d'actions complémentaires pour répondre aux besoins des habitants de la CCLPA en matière d'action sociale.

Les différentes thématiques choisies lors des différentes instances sont : petite enfance,

enfance jeunesse, accès aux droits, bien vieillir, handicap et lien social.

La volonté des élus du territoire est de maintenir et de renforcer l'existant et d'essayer de trouver des axes d'amélioration afin de faciliter le vie des habitants. Dès le mois de juin, des rencontres vont être organisées avec les acteurs locaux, partenaires et techniciens de la CCLPA pour la mise en place d'actions confortant cette dynamique.



Le président de la CCLPA M. Thierry Bardou signe la convention, entouré des vice-présidents M. Christian Galzin, Mme Nathalie Armengaud, Mme Christine Valero, de la directrice Mme Séverine Menchon, des agents de la CCLPA avec la pilote du projet Mme Laurence Tourez, du président de la CAF M. Aymard, de la directrice de la CAF Mme Elisabeth Dubois-Pitou accompagnés des techniciens de la CAF.

SERVICES TECHNIQUES

► Voirie

Dès le début d'année, plusieurs travaux ont été réalisés par nos agents pour la préparation des revêtements routiers (élagages, traversées de voies, hydrocurages). Nous avons débuté par de l'élagage sur la voirie intercommunale pour pouvoir travailler aisément lors de notre passage avec les engins de voirie.

Pour l'évacuation des branchages, nous avons fait l'acquisition d'un télescopique pour un gain de temps et faciliter la tâche des agents.



En parallèle, une autre équipe a réalisé la réfection de traversées de route aux endroits où l'hydrocurage n'était pas réalisable (aqueducs affaissés ou cassés).

Depuis quelques jours, nous effectuons des travaux de revêtement sur des communes. Mi-mai, si le beau temps est de la partie, notre équipe et l'entreprise retenue au marché (NGE) débiteront le programme prévu (préparations et revêtements).

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, le curage des fossés sera également effectué par l'entreprise Maillet.

► Divers / Espaces verts



Installation d'une pompe à chaleur à la place d'une chaudière à granules bois dans le bâtiment de la mairie de Missècle. Le site ne permettant pas de mettre la PAC au plus proche, il a fallu faire une tranchée de 16 mètres à travers l'église, puis démonter le silo présent et évacuer les 12 m³ avant de poser la pompe. Chantier qui a monopolisé deux agents pendant 15 jours.



Entretien des 100 kms de chemins de randonnée à travers le territoire (tonte, élagage).

3 x par an
2 agents pendant 3 semaines

► Bilan «Forum des métiers»

S'informer pour réussir !

Tel était l'objectif de cette première édition, qui a été largement atteint.

Le 15 février, collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi étaient au rendez-vous à la salle polyvalente de Vielmur sur Agout pour découvrir une vingtaine de métiers.

Ils ont pu échanger avec des professionnels, trouver de l'information, poser des questions liées aux métiers, aux formations, participer à des ateliers...

Des conseillers de l'information et de l'orientation (CIO, La Région) étaient présents pour répondre aux différentes questions.

Nous remercions l'ensemble des participants, employeurs* et partenaires.

**.Hôtel de police Castres, gendarmerie Albi, SDIS du Tarn, armée de terre (8^e RPIMA Castres), Apéa immobilier St Paul, infirmière Lautrec, Crédit Agricole Lautrec, Ais Informatique Castres, Maître Deleotoing notaire St-Paul, Maison du Département Puylaurens assistante sociale, éducateur sportif M. Sannou Graulhet, entreprise Didier Viala TP, M. Lugan architecte Lautrec, Pain et Nature Vielmur sur Agout, entreprise Astromeca Vielmur sur Agout, les services de la CCLPA : Tourisme, Petite enfance, Enfance Jeunesse, mécanicien, Environnement, conseiller numérique, André Lopez AZ Coaching Castres.*



► Ateliers numériques et informatiques gratuits

Notre conseiller numérique, Pierre Mousny, propose de nombreux ateliers numériques comme les fraudes en ligne, les réseaux sociaux, France Connect, les achats en ligne...

En parallèle, Pierre Mousny organise des ateliers informatique adaptés au niveau de chacun pour apprendre à mieux utiliser un ordinateur, naviguer sur Internet avec de bons réflexes, créer une adresse e-mail ou encore maîtriser le traitement de texte pour réaliser des courriers.

Les cours ont lieu à la Maison du Pays à Serviès
tous les mardis de 14h à 16h.



Les ateliers sont répartis sur les communes de Fiac, Lautrec, Saint-Paul Cap de Joux et Vielmur sur Agout les lundis, mardis, mercredis ou jeudis.

Ateliers gratuits et sur inscription : conseiller-numerique@cclpa.fr - 05 63 70 52 67

Entreprises du territoire : nouveau service pour vos recrutements

Depuis le mois d'avril, la CCLPA et France services ont développé une rubrique d'offres d'emploi destinée aux entreprises de notre territoire sur le site Internet **cclpa.fr**

Vous êtes déjà nombreux à utiliser ce service et nous vous en remercions.



Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

Pensez à consulter régulièrement notre rubrique d'offres ☐ !

Vous y retrouverez les offres de la CCLPA, des entreprises du territoire mais également de nos 28 communes.

Vous cherchez à recruter ?

Rendez-vous sur notre site Internet dans la rubrique « ☐ Offre d'emploi ☐ » puis « ☐ Voir les offres d'emploi des entreprises du territoire ☐ » et complétez le formulaire en cliquant sur le lien en bas de la page.



► Portes ouvertes France services

Les portes ouvertes France services se dérouleront sur deux semaines au mois d'octobre.

Elles seront l'occasion de vous faire découvrir l'espace France services et nos partenaires au travers de rencontres thématiques (journée retraite, journée sur le bien vieillir), tables rondes, job dating...

Ces rencontres auront lieu dans différents endroits du territoire.

La Mission locale Tarn Sud se rendra au plus près des jeunes dans différentes communes afin d'organiser des rencontres et de présenter ses actions autour de l'emploi. Un atelier CV vidéo sera également organisé sur plusieurs jours, avec la participation du conseiller numérique.

Attention, les places pour l'atelier seront limitées.

Un beau programme en construction !

Toutes les informations seront diffusées sur notre site Internet et notre page Facebook



Zoom partenaire



La Mission locale Tarn Sud a pour vocation, en partenariat avec les collectivités territoriales et l'État, de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés, et de lutter contre l'exclusion.

Son rôle est d'accueillir, d'informer et d'orienter tous les jeunes qui se présentent à elle, en centrant son intervention sur ceux qui rencontrent des difficultés importantes d'insertion professionnelle et sociale.

Myriam Vicente, responsable service formation à la Mission locale, est présente tous les mardis après-midi dans nos locaux, sur rendez-vous, pour accueillir et accompagner les jeunes du territoire.

« Au plus près des entreprises »

Le 20 avril, lors de l'action « **Au plus près des entreprises** », 5 jeunes ont pu rencontrer 4 employeurs sur des secteurs d'activité différents :

- agricole : Arterris de Lautrec ;
- BTP : CMV Rénov de Vielmur sur Agout ;
- santé, sanitaire et social : Ehpad le Pré Fleuri à Serviès ;
- hôtellerie-restauration : château de Fiac.

Ils ont pu visiter les différents lieux et échanger sur les métiers afin de mieux les connaître et, pourquoi pas, créer des vocations ! L'après-midi s'est terminé par un échange autour de la vie en collectivité et le fonctionnement d'une intercommunalité avec Judith Ajchenbaum, maire de Fiac et vice-présidente à la communauté de communes en charge de France services et de la culture.

Nous remercions les différents employeurs d'avoir accordé du temps à ces jeunes et d'avoir parlé avec passion de leur métier.



Visite de l'EHPAD de Serviès

► Des acquisitions foncières pour anticiper l'avenir

Depuis quelques années, on assiste à l'installation de nombreuses entreprises sur notre territoire. Afin de créer des aménagements de qualité pour permettre le meilleur accueil de celles-ci, la CCLPA vient de faire l'acquisition de deux terrains à destination des entreprises pour un montant de 315 000 €.

Le premier de 2,5 ha est situé dans le prolongement de la ZA Condoumines à Fréjeville, le second de 5 ha est situé sur la commune de Damiatte, attenant à la ZA Beauzelle.



ZA Beauzelle à Damiatte

► La zone d'activités Borio Novo à Vielmur sur Agout fait peau neuve

Les travaux de requalification et d'extension de la ZA Borio Novo à Vielmur sur Agout se terminent. Ce chantier de plus de 500 000 €, financé par la CCLPA et soutenu à 17 % par l'Etat nous permet de disposer de 6 nouveaux lots allant de 1 100 à 1 900 m² au prix de 40 € HT/m², pour accueillir des entreprises.

La partie existante de la zone n'est pas en reste, puisqu'elle vient d'être requalifiée, avec un nouveau revêtement, de nombreuses plantations,

la création de places de parking supplémentaires et la mise en place d'une liaison douce pour relier le secteur nord de la commune, au village. Aussi, dès que cela a été possible, des mâts d'éclairage LED équipés de panneaux solaires ont été installés sur l'ensemble de la zone.

Pour réserver un lot : Sylvain RAVIER
05 63 70 52 67 / developpement@cclpa.fr

► La CCLPA soutient ses artisans boulangers



La CCLPA s'est engagée avec la Région Occitanie, en créant un dispositif exceptionnel d'aide pour les artisans boulangers qui font face à une augmentation importante des coûts de l'énergie. L'aide vise à compenser une partie du surcoût du prix de l'énergie induit en 2023, en complément des aides de l'Etat.

La Région prendra en charge 50 % du surcoût de la dépense d'énergie sur 2 mois consécutifs entre 2023 et 2021, à condition que les factures 2023 soient au moins deux fois plus importantes que celles de 2021*.

Notre territoire compte 7 boulangeries et sur les mêmes critères, la CCLPA interviendra à hauteur de 25 %. Dans tous les cas, le montant de l'aide est plafonné à 2 000 € pour la Région et 1 000 € pour la CCLPA, soit 3 000 € par dossier.

*+ d'infos sur le dispositif et les critères d'éligibilité :
Sylvain RAVIER – 05 63 70 52 67 / developpement@cclpa.fr



► Une nouvelle signalétique pour les zones d'activités intercommunales

Devant la nécessité de communiquer sur l'existence des zones d'activités, la présence des entreprises qui s'y trouvent et afin d'harmoniser la signalétique sur l'ensemble de notre territoire, la CCLPA a retenu l'entreprise Signaux Girod pour réaliser la pose d'une toute nouvelle signalétique sur l'ensemble de ses zones.

Un totem de 4 m de haut marquera l'entrée des zones, il sera suivi d'un plan avec la liste des entreprises qui s'y trouvent. Une borne sera également implantée devant chaque entreprise avec son nom et sa nouvelle adresse.

Le coût du projet est de 60 098 € HT, financé à 48 % par l'Europe et 52 % par la CCLPA.



► Projet de pôle de santé intercommunal à Lautrec

Depuis plusieurs mois, compte tenu des difficultés pour accueillir de nouvelles professions médicales dans nos communes ou même simplement de maintenir celles existantes, les élus réfléchissent à développer l'attractivité du territoire.

C'est ainsi que le projet de construction d'un pôle de santé sur la commune de Lautrec a vu le jour, après celui situé sur la commune de Vielmur sur Agout en 2019.

En continuité d'une étude de faisabilité réalisée par le CAUE du Tarn courant 2022, les membres

du conseil de communauté ont désigné lors de la séance du 11 avril dernier le cabinet d'architectes Cabrol et Beauvois situé à Castres, comme maître d'œuvre du projet.

Le projet sera construit sur une parcelle appartenant à la commune de Lautrec qui sera vendue à la CCLPA à l'euro symbolique.

**Dans le village, facile d'accès,
à proximité des
établissements scolaires**



**Un local de 25m² disponible
au pôle de santé intercommunal
à Vielmur-sur-Agout**

Bureau lumineux, 1^{er} étage (avec ascenseur).
Placards de rangement, paillasse avec évier et placards bas.
Espace d'attente attenante pour la clientèle.
WC privatifs et salle de repos sur le palier.

Montant du loyer : 122 € + 88 € de charges mensuelles, soit 210 €/mois.

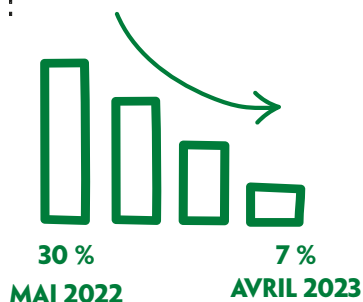
► La caractérisation des déchets

Tous les mois, un échantillon est prélevé dans notre benne de tri sélectif afin de connaître la quantité de déchets non recyclables.

De cette opération en découle notre facture : mieux nous trions, moins nous payons !

Malheureusement, textile, chaussures, verre, bois et déchets de déchèterie sont souvent trouvés dans nos bacs jaunes.

Avec l'extension des consignes de tri, le taux de refus est en baisse :

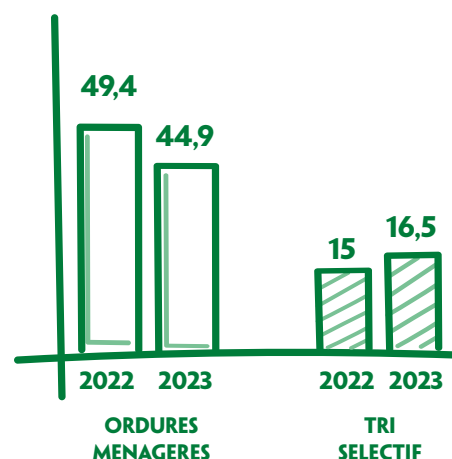


Un doute sur le tri ?
<https://www.cclpa.fr/le-tri-selectif>

► Bilan des nouvelles consignes

Depuis le 1^{er} janvier, l'ensemble des emballages et des papiers se trient.

Grâce à cette simplification, **642 T d'ordures ménagères et 232 T de tri sélectif ont été collectées pour le 1^{er} trimestre 2023**. Soit 9 % de moins pour les ordures ménagères et 8 % de plus pour le tri par rapport au 1^{er} trimestre 2022.



Bientôt une série de vidéos sur nos équipes de collectes de déchets...
 Suivez-nous sur Facebook

► Installation de composteurs à la MFR de Peyregoux

Pour commencer dans cette démarche de réduction des déchets, seules les épluchures et déchets de préparations seront déposés dans ces contenants.

L'établissement prépare quotidiennement environ 1 080 repas destinés à la livraison et accueille 60 personnes le midi.

Vous souhaitez installer un composteur partagé dans votre établissement ? Contactez-nous : environnement@cclpa.fr



Vous n'avez pas encore votre composteur ?

La CCLPA continue son opération et propose de vous fournir un composteur en bois ou en plastique recyclé à un tarif préférentiel. Pour toute information et/ou demande, contactez-notre service !





► PLUi : enquête publique en cours

Les habitants du territoire peuvent se rendre en mairie, au siège administratif de la CCLPA, ainsi qu'aux dernières permanences faites par la commission d'enquête, pour consulter l'ensemble des pièces du dossier et inscrire leurs requêtes dans les registres d'enquête.



Une version numérique du dossier est en ligne :
<https://www.cclpa.fr/enquetes-publiques>



Vous pouvez transmettre vos observations *via* l'adresse e-mail de l'enquête publique : enquetepublique-plui@cclpa.fr (attention, vous avez jusqu'au **vendredi 30 juin 2023 à 17h** pour déposer vos requêtes. Au delà de cette date, elles ne seront pas prises en compte.)

Les prochaines étapes du PLUi

À la suite de l'enquête publique, la commission d'enquête va rendre son rapport sous un mois au Président de la CCLPA. Les élus de la CCLPA se réuniront afin de prendre connaissance de ce rapport, des demandes faites par les habitants du territoire et des avis transmis par les personnes publiques associées. Pour être approuvé, le PLUi doit être voté en conseil de communauté pour une validation définitive. Le PLUi devrait donc entrer en vigueur pour la fin de l'année 2023.

► Taxe d'aménagement : ce qui change pour votre déclaration

Comment déclarer sa taxe d'aménagement depuis le 1^{er} septembre 2022 ?

(Ordonnance n° 2022-883 du 14/06/2022 - Ministère de l'Économie et des finances)

Pour une demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 01/09/2022, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction, vous devez réaliser votre déclaration sur www.impots.gouv.fr rubrique « gérer mes biens immobiliers ».

Vous n'aurez plus à remplir la DENCI (déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions) lors du dépôt d'une autorisation d'urbanisme. Sauf pour un permis modificatif, un transfert de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux concernant une autorisation d'urbanisme déposée avant le 01/09/2022.

Les autorisations d'urbanisme concernées :

- permis de construire;
- déclaration préalable;
- permis d'aménager.

Si vos travaux sont terminés, vous devez également déposer votre dossier de DAACT (déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux) en mairie.

+ d'informations :
www.demarches.interieur.gouv.fr
www.service-public.fr

*Le service France services de la CCLPA
vous accompagne dans vos démarches !*

► Autorisations d'urbanisme : faites votre démarche en ligne !

Depuis janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent se faire directement sur le portail en ligne ! Si la version papier reste possible, nous vous encourageons à privilégier cet outil qui facilite les démarches et permet un gain de temps.

Ce téléservice est disponible sur le site www.cclpa.fr dans la rubrique « Urbanisme / Autorisations d'Urbanisme. »



► Un chantier loisirs pour favoriser l'engagement citoyen des jeunes

Pendant les vacances de printemps, un chantier loisirs jeunes (CLJ) un peu différent a été proposé par notre service jeunesse à 12 jeunes du territoire. Cette fois-ci, pas de peinture ou de travaux extérieurs mais un temps de recherche et de travail sur le thème de l'engagement citoyen des jeunes.

Les jeunes se sont retrouvés du 24 au 27 avril à la Maison du Pays à Serviès.

Au programme, la création d'un support à destination des autres jeunes pour les accompagner dans la mise en place de projets citoyens, la visite de la mairie de Lautrec pour échanger sur le fonctionnement des collectivités et l'engagement politique des élus.

Le séjour suivant le chantier s'est déroulé à Bruxelles du 1^{er} au 4 mai, avec notamment la visite guidée du parlement européen, la Maison de l'histoire européenne et la découverte de monuments culturels de la ville (Grand-Place, Manneken-Pis, Atomium, mini Europe...).



► BAFA 2023 : la CCLPA accompagne les jeunes sur la formation d'animateur

Cette année encore, la CCLPA poursuit son partenariat avec l'association Familles rurales du Tarn pour la mise en place du BAFA sur son territoire.

Une formation théorique a été proposée pendant les vacances de printemps, du 30 avril au 7 mai 2023 à la Maison du Pays à Serviès. 19 participants dont 12 jeunes du territoire se sont formés au métier d'animateur à un tarif préférentiel (270 € au lieu de 360 €).

La prochaine session de perfectionnement BAFA va se dérouler à la Maison du Pays à Serviès, du 30 octobre au 04 novembre 2023 sur le thème : expression/création.



Infos et inscriptions : 05 63 70 52 67 /enfance-jeunesse@cclpa.fr
www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd et www.ma-formation-bafa.fr

Séjours été 2023

162 enfants et jeunes du territoire pourront partir en vacances collectives sur l'un des 11 séjours proposés.

Cet été, les enfants de la CCLPA pourront partir en vacances grâce aux 6 séjours thématiques, riches en activités sportives et culturelles proposés par le service Enfance, Jeunesse & Sports et les accueils de loisirs associatifs du territoire, l'ALPA de Vielmur sur Agout et Saint-Paul-Cap-de-Joux et Familles Rurales de Vénès.

Pour les amateurs d'arts plastiques, un stage est proposé à Serviès pour les 7-10 ans.

Les plus grands de 12 à 17 ans profiteront d'un séjour à Najac, suite à leur participation et implication sur 6 chantiers loisirs jeunes organisés par le service jeunesse de la CCLPA et l'association Familles rurales. 3 autres séjours sont également programmés pour les 11-17 ans et leur permettront de découvrir Bordeaux, de surfer à l'océan ou de faire du canyoning en Lozère. Cette année, une nuitée est également proposée avec une animation escape game.

► Le projet intergénérationnel EHPAD et ALSH de Montdragon

Initié depuis plusieurs années et interrompu par la crise COVID, le projet intergénérationnel entre l'EHPAD résidence « La Grèze » et les enfants de l'accueil de loisirs de Montdragon (ALSH) a repris en fin d'année 2022. Les enfants de l'ALSH se rendent régulièrement à l'EHPAD pour des moments d'échanges et de convivialité à travers diverses activités :

- décorations de Noël;
- repas partagés;
- jeux en bois;
- loto, kermesse;
- carnaval;
- plantations.

Le thème de l'année est le jardinage !



C'est toujours avec grand plaisir et les yeux qui brillent que nos aînés accueillent les enfants.

► De jeunes artistes du collège de Vielmur-sur-Agout récompensés par la CCLPA

Le service jeunesse de la CCLPA, en partenariat avec le collège René Cassin à Vielmur sur Agout a organisé un concours de dessin sur le thème « Héros-Héroïnes imaginaires ».

La remise des prix a eu lieu le mercredi 29 mars à la Maison du Pays à Serviès, en présence de Mme Christine Valero 1^{re} vice-présidente de la CCLPA et de Mmes Danielle Ceccato et Claire Viala respectivement principale et responsable du CDI du collège de Vielmur.

Félicitations à Agathe Tournier, Lorélyne Boileau, Enaya Escubedo et Emmy-line Santana, nos 4 gagnantes et aux 13 autres participants.



► La campagne 2023 opération « Sac Ados »

Pour la 4^e année, la CCLPA participe à cette opération proposée aux jeunes du territoire, âgés de 16 à 25 ans, qui souhaitent mettre en œuvre un projet de vacances autonomes, sans encadrement familial, ni professionnel.

Pour bénéficier de la bourse d'aide au départ en autonomie, le projet de voyage doit se faire sur l'année 2023, seul ou en groupe (maximum 6 jeunes) sur un séjour en France métropolitaine et d'une durée de séjour de 2 nuitées minimum.

Vous avez des idées de vacances cet été avec vos amis ?

Contactez-nous dès à présent pour élaborer vos projets d'été !

Cette opération est proposée et financée par la Région Occitanie, l'État et la CAF, en partenariat avec Vacances ouvertes.



CONCOURS PHOTO

Thème de l'eau - lacs et rivières
Septembre/octobre

Lots offerts

2 catégories :

- ↳ 6-11 ans seul ou en groupe
- ↳ 12-17 ans

Nouveauté : les accueils de loisirs et les écoles du territoire peuvent participer dans la catégorie groupe.

PETITE ENFANCE

► Des activités pour les tout petits dans les crèches et au relais petite enfance (RPE)

Cette année encore, les équipes des crèches, l'animatrice du relais petite enfance et les assistantes maternelles ont fait preuve d'imagination pour proposer aux enfants des activités toutes plus originales les unes que les autres.

Les enfants ont découvert l'art sous différentes formes, au travers de la photo avec un concours sur le thème du printemps, l'art plastique avec les ateliers proposés par Clémentine Pujol, la musique du monde avec Franck Dunoel et Émilie Gorostis.

Les enfants accueillis au sein de la crèche des Petits Meuniers à Lautrec ont pu assister à des spectacles au théâtre de Castres.

L'équipe de la crèche de Vielmur sur Agout a fédéré le groupe autour des animations musicales de Frédéric Bardet. Les enfants ont retrouvé Pipo la marionnette et les chansonnettes avec beaucoup de plaisir.

Les médiathèques intercommunales de Vielmur sur Agout et Saint-Paul Cap de Joux et la médiathèque municipale de Lautrec se sont associées au service Petite Enfance dans le cadre du projet « Les livres c'est bon pour les bébés »

Du 20 au 25 mars, la semaine Petite Enfance et son thème « Pop » organisée par l'ensemble du service a accueilli une vingtaine de familles autour de différentes animations que ce soit au sein des crèches, du relais ou au LAEP. Un carnaval, de la peinture, des bacs sensoriels ont permis aux enfants de découvrir et d'expérimenter de nouvelles sensations.

Cette semaine s'est clôturée par l'intervention de Laetitia Delpech (Fabrique-moi une histoire) qui a proposé un atelier autour du livre pop-up.



Zoom métier assistante maternelle

Eugénie Bédia
Assistante maternelle à Carbes

Une journée chez mon assistante maternelle

Papa et maman m'ont choisie pour te garder durant leur absence. En effet je suis assistante maternelle agréée par la PMI. Dès ton arrivée, je t'accueille souriante dans mon entrée. Tout au long de la journée, je t'initie aux premières règles de vie en communauté. Tu participes avec des copains que j'accueille à des activités adaptées à chacun de vos âges : jeux, peinture, coloriage, chansons, livres... Vous dormez chacun dans une chambre. On se promène en poussette, on va à la bibliothèque du village et au Relais retrouver les copains et Colette l'animatrice. Dès que le temps le permet nous sortons dans l'espace qui nous est réservé avec des jeux adaptés. Je t'accompagne, en lien avec tes parents, vers l'acquisition de la marche, du langage et l'apprentissage de la propreté. Mon métier demande de la patience, de la responsabilité, du sérieux, de la douceur et de la créativité. Je te garantis sécurité à mon domicile, propreté et des repas équilibrés fait maison. Malgré de longues journées d'accueil, je suis toujours à l'écoute de tes besoins.



► Un soutien renouvelé aux associations

Pour accompagner les associations du territoire, les élus ont attribué pour 2023 un montant total de 38 865 € de subventions à 43 associations sportives, culturelles ou de loisirs.

Cette contribution permet de soutenir des événements variés (festivals, concerts, expositions, représentations théâtrales, résidences d'artistes...), de financer l'achat de matériel sportif et de concourir à la valorisation du patrimoine local.

L'événement occitan Lo Festenal, impulsé par la Région dans le cadre du Total Festum et porté cette année encore par la commune de Vielmur-sur-Agout, bénéficiera d'un fond de concours de 5 000 € sur un budget total de plus de 35 000 €.

► De 2023 à 2024, il n'y a qu'un pas

La CCLPA souhaite permettre au plus grand nombre d'accéder à de nombreux événements culturels.

En 2023, vous avez pu tester la peinture abstraite avec l'artiste Serge Amarger ou vous initier à l'archéologie avec le CERAC, et admirer les sculptures de Mathieu Chiva.

Pour la prochaine saison culturelle 2023-2024, nous allons reconduire le partenariat avec la Scène nationale Albi-Tarn (SNA) :

- concert : Gaspar Claus et Pedro Soler 20/10 à 20h30 à Fiac ;
- théâtre : *Lettres non écrites*, 16/12 à 20h30 à Guitalens-L'Albarède ;
- concert : Rhizottome, 14/01 à 17h à Laboulbène ;
- théâtre : *Un Hamlet de moins*, 9/02 à 20h30 à Vielmur sur Agout ;
- danse : O HH O, 17/05 à 20h30 à Saint-Paul Cap de Joux.



D'autres événements culturels viendront embellir la saison, à retrouver dès le mois de septembre sur notre site



www.cclpa.fr

► Céline Gourjault, notre nouvelle chargée de mission culture

Céline Gourjault a rejoint le service culture en février dernier.

Sa mission ? Mettre en œuvre la saison culturelle et assurer l'organisation des événements.

Après des études littéraires et une carrière de 12 ans dans les médiathèques rurales du

Limousin, Céline Gourjault assurera désormais la gestion de la médiathèque et de ses deux sites, Vielmur sur Agout et Saint-Paul Cap de Joux, lorsque Marie-Claude Magnin prendra sa retraite en fin d'année 2023.

► La CCLPA apporte son soutien à l'association Ma Case et au Café Plùm

On ne présente plus le Café Plùm à Lautrec et les 140 spectacles qui s'y déroulent tous les ans. Consciente de l'importance de cet acteur sur le territoire et de son rôle social et culturel, la CCLPA vient de renouveler son soutien pour les quatre ans à venir à l'association Ma Case qui organise et gère la programmation du Café Plùm.

Ce soutien est concrétisé via une convention pluriannuelle également signée par l'État, la Région Occitanie, le Département du Tarn, l'ADDA et la commune de Lautrec.

La CCLPA s'est engagée à abonder à hauteur de 5 000 € par an.

► Vous cherchez une maison de retraite ?

Via-Trajectoire est un service public de recherche et d'inscription en maison de retraite.



L'EHPAD Résidence La Grèze propose 50 places d'hébergements :

48 hébergements permanents

2 hébergements temporaires

L'accueil en hébergement temporaire permet à une personne âgée qui vit à domicile de trouver des solutions d'hébergement pour une courte durée. Il propose une solution d'urgence ou non à une interruption momentanée d'accompagnement. On peut y avoir recours pour :



- un répit de l'aidant ;
- une hospitalisation de l'aidant ;
- l'absence momentanée d'aide professionnelle ;
- sortie d'hospitalisation/convalescence ;
- des travaux de sécurisation de son logement.



Ponctuellement : quelques jours (minimum 15 jours)

Régulièrement : par exemple une semaine tous les deux mois (maximum 90 jours).



L'accueil en hébergement temporaire peut se dérouler :

- sur une longue période en continu : par exemple trois mois d'affilée ;
- sur des périodes plus courtes répétées régulièrement dans l'année : par exemple 1 mois en janvier, 1 mois en juillet et 1 mois en novembre sans excéder les 90 jours maximum.

- La personne âgée bénéficie des mêmes prestations que les résidents permanents (hébergement, restauration, lingerie, animation, accompagnement de la dépendance).

Pour toute demande
(hébergement permanent ou temporaire)
<https://trajectoire.sante-ra.fr>

► Travaux

Comme annoncé lors du dernier bulletin, d'autres projets ont été réalisés grâce aux financements de nos partenaires afin d'améliorer la qualité de vie des résidents et de nos agents :

- création de bureaux dans la salle de réunion ;
- création d'une salle d'animation avec installation d'une cuisine pour les résidents.

► La taxe de séjour 2022

Au premier janvier 2022, l'office de tourisme a rejoint le plan départemental de collecte et gestion de la taxe de séjour. Cette démarche permet une meilleure gestion de la taxe de séjour et procure aux hébergeurs du territoire une mise en conformité en tenant compte des nouvelles dispositions applicables. L'office de tourisme peut à présent extraire des statistiques précises quant au taux d'occupation des hébergements et à la fréquentation saisonnière.

**Chiffre sous-estimé. (toutes les déclarations ne sont pas collectées).*

**37 000 nuits
sur le territoire en 2022***

► L'information touristique 24h/24 7j/7



Sur la façade du bureau de l'office de tourisme de Saint-Paul Cap de Joux



Sur la façade de la mairie de Vielmur sur Agout

Les nouvelles bornes interactives sont opérationnelles depuis le 1^{er} février !

Les hébergements locatifs, les restaurants, l'artisanat, les producteurs accueillant du public, l'agenda des manifestations, les activités culturelles ou de sports et loisirs et autres commerces et services... Vous trouverez toutes les informations touristiques du territoire.

**Déjà 1 700 pages
consultées entre
février et mi-avril**

► Les actus de l'OT !



Ouverture du bureau de Saint-Paul Cap de Joux

Zalifaou Bernes, animatrice touristique vous accueille au bureau touristique de Saint-Paul Cap de Joux

du 1^{er} juillet au 31 août

lundi et vendredi :
9h30-12h30

mardi et dimanche :
9h30-12h30 et 15h-18h

fermé le mercredi et jeudi



L'équipe d'accueil à Lautrec

En janvier dernier, **Sarah Bousquet** a rejoint le service tourisme pour remplacer Lucie Choisy en congés parental pour 1 an.

Pour la saison, nous sommes heureux d'accueillir à nouveau **Marion Bonnet** en charge des visites du moulin à vent de Lautrec pour 6 mois et **Mathis Fourès** qui rejoint l'équipe d'accueil de mi-juin à mi-septembre.



Le moulin à vent

Le moulin à vent de Lautrec a déployé ses voiles le 12 avril ! Il se visite du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h et du mardi au dimanche en juillet et août.
Tarifs : 2 € en visite commentée – 1 € en visite libre. Pour les groupes scolaires ou association, une réservation est nécessaire auprès de l'office de tourisme.

► Remise en forme cet été sur Aquaaval

Avec une eau chauffée dans les bassins par un système de pompes à chaleur ultraperformante, venez profiter du calme matinal pour vous baigner, dès 10h du matin, tous les jours

Du 24 juin au 31 août 2023.

Tous nos agents sont dans les starting-blocks pour vous faire passer une agréable saison ☐ : détente, jeux, espace restauration...



Tous les samedis matin

→ AQUAGYM

En musique, de 10h15 à 11h15
Inscription sur place, tarif entrée normale

→ COURS DE NATATION

de 9h à 10h - Inscription sur place.
Nombre de place limité à 3. 10€/pers.

Alors à vos marques... prêt... feu... partez !

► Nouvelle édition de la « Caravane du sport tarnais »

Le jeudi 13 juillet, la « ☐ Caravane du sport tarnais ☐ », en partenariat avec le Département et le CDOS revient à Aquaaval pour une troisième édition, dans le cadre de la promotion des JO de Paris 2024. Rendez-vous de 10h à 18h pour tester plus de 20 disciplines sportives. Entrée libre et gratuite.



► Un projet de piste de pumptrack à l'étude

Vous connaissez déjà peut-être le concept du « ☐ pumptrack ☐ », une piste circulaire parsemée de bosses et d'obstacles dotée d'un revêtement lisse pour y pratiquer le BMX, le roller, la trottinette et le skateboard – sensations garanties. En début d'année, les élus de la CCLPA ont adopté à l'unanimité le plan de financement de ce type de projet sur le complexe de loisirs Aquaaval.

Évalué à 272 ☐ 000 € HT, la CCLPA a sollicité l'Agence nationale du sport, l'État et le Département du Tarn pour soutenir ce projet à hauteur de 80 %.

Actuellement dans l'attente du retour des financeurs, nous espérons que ce projet verra le jour pour la saison prochaine.



DU BLEU, DU VERT... ET DU FUN !

AQUAVAL

Complexe de Loisirs à Lautrec



ouverture des espaces aquatiques 2023

SAMEDI 24 JUIN

**ESPACES AQUATIQUES - SNACK
TOBBOGANS - LACS - AIRE DE JEUX - LE SPLASH...**

**OUVERT TOUS LES JOURS DE 10H à 20H
RÉSERVATIONS SUR WWW.CCLPA.FR**

A la recherche d'un emploi ?

Offres de la CCLPA

des communes

des entreprises du territoire

WWW.CCLPA.FR/OFFRES-DEMPLOI



Vous souhaitez déposer
votre offre ?

Contactez nous :
france-services@cclpa.fr



Maison du Pays
81220 Serviès
05 63 70 52 67 - contact@cclpa.fr

Toutes nos actualités sur
www.cclpa.fr

